

## Demande d'INSCRIPTION au CERCLE (année 2019)



[www.cercle-entreprisesetsante.com](http://www.cercle-entreprisesetsante.com)

Association loi 1901, sans but lucratif  
84, rue Saint-Louis en l'Île F-75004 PARIS -  
Tel : +33 1 46 34 70 70 [ces@cercle-entreprisesetsante.com](mailto:ces@cercle-entreprisesetsante.com)

Le Cercle Entreprises et Santé est un think-tank / do-tank dédié à la santé au travail, à l'analyse et l'aide au pilotage de l'avenir de la relation au travail, des impacts réciproques Santé - Travail, et à la Responsabilité Sociétale en action. Créé fin 2006, le Cercle réunit tous les mois des entreprises et organisations aux programmes préfigurants.

### 1) Conditions générales d'INSCRIPTION et de fonctionnement :

Le Cercle est ouvert aux entreprises, privées et publiques, aux administrations et collectivités & aux organisations professionnelles, de tous secteurs : industries, services, distribution, services financiers, BTP, ESS...

(Des prestataires ou consultants peuvent être conviés ponctuellement.)

Les 'membres' sont les responsables désignés par les entités / structures inscrites au Cercle.

→ Le Cercle se réunit sur des principes de confiance, de confidentialité, et de liberté d'analyse, d'échanges et d'expression de tous ses membres.

L'inscription annuelle permet à trois responsables de l'entité membre de participer aux réunions internes, dans le respect des règles de fonctionnement 'club' :

- ✓ stabilité et régularité de la participation au Cercle
- ✓ Respect de la confidentialité et respect de l'expression des autres membres
- ✓ Partage des valeurs de « Santé Travail - Bien commun »

L'inscription annuelle, en tant que membre, donne droit à :

- Accès à 10 réunions mensuelles jusqu'à 3 responsables, et au séminaire annuel
- La documentation mensuelle/ actualités et veille prospective
- Des invitations à participer comme intervenant aux manifestations en rayonnement, actions collectives, Ux-Forum®
- L'abonnement à la Lettre périodique du Cercle 'Future & Work'
- L'accès réservé à un 'espace membres' sur le site web du Cercle, qui permet la consultation et le téléchargement illimité de plus de 15,000 articles et rapports, en 'données vives', enrichies tous les mois, et en archives depuis 2007

Montant de l'inscription annuelle : 3 200 € HT - 1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

(Si besoin, l'inscription peut être scindée en deux : (1) Participation à un cycle de formation constitué par les réunions internes « Impacts réciproques santé travail et évolution de la relation au travail », avec une convention de formation : 2 000 € HT et (2) Accès à la base documentaire du Cercle, alimentée tous les mois : 1 200 € HT)

→ L'inscription de l'entité est acquise après paiement du montant de l'inscription, pour l'année à échoir, et après validation de la demande par le Comité d'Ethique du Cercle.

### 2) FORMULAIRE de DEMANDE d'INSCRIPTION au Cercle E & S

(à remplir sur papier et nous renvoyer scanné, ou bien : lien pour inscription)

Civilité	Prénom	Nom
Entreprise		Fonction
Secteur d'activité :		
Adresse postale		Service à qui adresser la facturation (et adresse si différente)
Adresse mail		Tel :
Ayant pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement du Cercle souhaite s'inscrire au Cercle Entreprises et Santé pour l'année 2019 • Régle le montant total de l'abonnement en une facturation (3200 € HT) pour l'année à échoir <input type="checkbox"/> Ou bien : • Demande le bénéfice d'une facturation en deux services (formation + accès à la documentation) Nous consulter <input type="checkbox"/>		(le cas échéant) propose les personnes suivantes pour participer aux travaux du Cercle. (Nom et fonction) • ... • ... • ...
		Date et signature :